

Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) - GEI

GROUPE IRD

Présentation du dispositif

Le GEI (Génération Entrepreneurs Investisseurs) est un fonds d'entrepreneurs regroupant plus de 50 chefs d'entreprises pour contribuer aux réflexions stratégiques et à la création de valeur par leur expérience et leur réseau.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Afin de faciliter l'émergence d'ETI en Hauts-de-France, GEI se propose d'intervenir principalement dans les PME du grand quart Nord-Est de la France alliant croissance, rentabilité et en phase de transmission ou de développement.

— Critères d'éligibilité

Ce FPCI concerne les entreprises quel que soit leur secteur d'activité et réalisant généralement plus de 10 M€ de chiffre d'affaires.

Pour quel projet ?

Développement, croissance externe, reprise d'entreprises, réorganisation de capital,...

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de l'intervention est compris entre 3 et 15 M€ par société – Co-investissement possible avec NORD CROISSANCE.

Pour quelle durée ?

Durée : 5 à 7 ans, en position minoritaire ou majoritaire

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Pour bénéficier de ce FPCI, il faut prendre contact avec le groupe IRD.

Critères complémentaires

- Chiffre d'affaires d'au moins 10 M€.

Organisme

GROUPE IRD

- 40 rue Eugène Jacquet
59708 MARCQ-EN-BARŒUL
Téléphone : 03 59 30 20 04
Télécopie : 03 59 30 20 59
E-mail : contact@groupeird.fr